

Entreprise individuelle Micro entreprise

Exerçant une activité sédentaire et/ou non sédentaire

Pièces justificatives à fournir pour constituer le dossier de demande d'immatriculation

Votre dossier pourra être traité par le CFE jusqu'à 30 jours avant la date de début d'activité

	Entreprise individuelle	Micro entreprise
> Copie recto-verso lisible de la carte d'identité ou copie du passeport	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
> Déclaration sur l'honneur de non-condamnation pénale comportant la filiation signée en original de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Ressortissants de nationalité étrangère		
Pour les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein, de la Suisse, d'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin		
> Copie recto-verso lisible de la carte d'identité ou copie du passeport	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Pour les autres ressortissants étrangers		
→ S'ils résident en France		
> Copie recto-verso d'un titre de séjour en cours de validité ou du visa de long séjour valant titre de séjour ou d'une carte de séjour temporaire ou pluriannuelle Les titres de séjour qui permettent l'exercice d'une activité commerciale portent les mentions : « Entrepreneur/profession libérale » ou « vie privée, vie familiale » ou « commerçant » ou « compétence et talent » ou « passeport talent »	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
→ S'ils ne résident pas en France		
> Copie recto-verso de la carte d'identité ou copie du passeport, accompagnée, le cas échéant, d'une traduction libre certifiée conforme par le chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
En cas de mariage sous un régime légal de la communauté de biens (régime de la communauté réduite aux acquêts - avec ou sans contrat - ou de la communauté universelle)		
> Exemple en original de l'attestation de délivrance de l'information donnée au conjoint commun en biens	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Pour conjoint collaborateur marié(e) ou pacsé(e)		
> Déclaration d'option de conjoint collaborateur cosignée par le chef d'entreprise et le conjoint collaborateur	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
> Extrait d'acte de mariage de moins de 3 mois en original ou attestation du PACS	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
> Copie recto-verso de la carte d'identité ou copie du passeport du conjoint collaborateur	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Fournir un justificatif pour le local		
Si local commercial		
> Copie du justificatif du local commercial (bail commercial, acte de sous-location, acte de cession de droit au bail)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Si domiciliation dans une entreprise de domiciliation		
> Copie du contrat de domiciliation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Si adresse de l'entreprise au domicile de l'entrepreneur		
> Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom du chef d'entreprise (facture EDF ou téléphone, taxe foncière ou d'habitation)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Si le chef d'entreprise est hébergé		
> Attestation originale d'hébergement et une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'hébergeur accompagnée d'une copie de sa carte d'identité ou passeport	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Si le chef d'entreprise est une personne sans domicile fixe		
> Attestation d'élection de domicile délivrée par un CCAS, CIAS (centre social) ou organisme de domiciliation sociale agréé en cours de validité	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
En cas de reprise d'un fonds de commerce		
Si prise en location-gérance		
> Copie du contrat de location-gérance	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
> Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Si acquisition d'un fonds de commerce > Copie de l'acte de vente enregistré, sauf s'il s'agit d'un acte authentique > Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou un exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1
En cas d'activité réglementée		
> Copie du diplôme ou autorisation ou agrément délivré par l'autorité de tutelle ou copie de l'arrêté préfectoral (débit de boissons, transport...)		
Pour l'obtention de la carte de commerçant ambulant (non sédentaire) > Les pièces à fournir pour la demande de carte de commerçant ambulant sont déposées en même temps que la demande d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés ou après réception de l'extrait K-bis (se référer à la liste « 1 ^{ère} demande de carte de commerçant ambulant »)		
Pour la demande de carte d'agent immobilier > Se référer à la liste de pièces spécifique		
Situation sociale - Numéro de sécurité sociale <input type="checkbox"/> Copie de la carte vitale souhaitée		

La demande d'immatriculation doit être établie à l'aide d'un formulaire CERFA dûment complété et signé
(signer en original séparément **les 2 feuillets**)

- ⇒ **Formulaire PO CMB sauf micro-entrepreneur** téléchargeable sur <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/R13745.xhtml>
- ⇒ **Formulaire PO CMB micro-entrepreneur** téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R39180>
- Formulaire NDI - CERFA N° 14943*01** pour la déclaration d'un (ou plusieurs) nom(s) de domaine de site internet (intercalaire spécifique)
- > **Pouvoir** dans le cas où le formulaire est signé par une personne différente du chef d'entreprise

Coût de l'immatriculation

Pour la CCI Alsace Eurométropole

Vous devez joindre soit un chèque libellé à l'ordre de la CCIAE, soit sur place paiement par CB, chèque ou espèces

- > **Pour l'Accompagnement CFE** **70 € net**
 - Soit pour **l'analyse, l'étude et le diagnostic de votre formalité sur dossier**
 - Soit pour l'analyse et **rendez-vous physique ou téléphonique**

Pour le Registre de Commerce et des Sociétés

Vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre du Tribunal Judiciaire d'un montant de :

En cas de dépôt d'une attestation d'information au conjoint commun en biens **8,03 € en sus**

Entreprise individuelle

- > Création **24,08 + 8,03 = 32,11 €**
- > Location-gérance / Gérance mandat / Reprise du fonds au conjoint / Achat / Donation ou autre mutation onéreuse **50,84 + 8,03 = 58,87 €**

Micro entreprise

- > Création **Gratuit + 8,03 €**
- > Location-gérance, achat **2,69 + 8,03 = 10,72 €**

CFE - CCI ALSACE EUROMETROPOLE - JANVIER 2021

Pour toutes vos questions, contactez CCI Info Services

 **03 90 20 67 68**

 www.alsace-eurometropole.cci.fr/contact



8 rue du 17 novembre – BP1088
68051 Mulhouse Cedex

10 place Gutenberg – CS70012
67081 Strasbourg Cedex

1 place de la gare – CS40007
68001 Colmar Cedex

www.alsace-eurometropole.cci.fr